

tenue sous la présidence de Monsieur CHARVIN, assisté(e)
de Madame MARCOVICI et Monsieur LAURANSON, Conseillers
En présence de Madame LORRIAUX, Rapporteuse publique
Madame FERRANDO, Greffière

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2503336	RAPPORTEURE: Madame Aude MARCOVICI
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant OQTF sans délai assortie d'une IRTF de 2 ans pour un ressortissant Marocain.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	DOUCERAIN (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	
02)	DOSSIER N° 2503337	RAPPORTEURE: Madame Aude MARCOVICI
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant OQTF sans délai assortie d'une IRTF de deux ans pour un ressortissant Marocain.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	DOUCERAIN (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	
03)	DOSSIER N° 2503338	RAPPORTEURE: Madame Aude MARCOVICI
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant OQTF sans délai assorti d'une IRTF de deux ans pour un ressortissant Marocain.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	DOUCERAIN (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	

09 heures 15

04)	DOSSIER N° 2503339	RAPPORTEUR: Monsieur Jérôme CHARVIN
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour en qualité d'étudiant assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de 3 mois pour un ressortissant Vietnamien.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître BLAZY Laetitia (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
05)	DOSSIER N° 2503340	RAPPORTEUR: Monsieur Jérôme CHARVIN
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale assorti d'une OQTF de 30 jours et d'une IRTF de 3 mois pour un ressortissant Marocain.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître BOULEGHLIMAT WIDAD (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
06)	DOSSIER N° 2503226	RAPPORTEURE: Madame Aude MARCOVICI
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant OQTF sans délai assortie d' une IRTF de 2 ans à un ressortissant Tunisien	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	préfet

Arrêté le 14/11/2025
Le vice président : J. Charvin